



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du sport Sspo
Amt für Sport SpA

Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 62
sport@fr.ch , www.sportfr.ch

Fribourg, le 23 septembre 2026

Formation 1418coach

Conditions de participation 2027

- > Les **frais de cours** de CHF 30.- comprennent la formation, la nuitée et les repas (2 diners, 1 souper et 1 petit-déjeuner) des deux journées.
- > **Le voyage** doit être organisé et payé par les participants.
- > **Les assurances** sont sous la responsabilité de chaque participant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommages, de vol ou de perte de quelque nature que ce soit.
- > Les **changements d'inscription / désinscriptions** doivent être effectuées le plus rapidement possible. Dès le 14^{ème} jour précédant la formation, une justification écrite (p.ex. certificat médical) est exigée et les frais de cours ne seront pas forcément remboursés.
- > La formation doit être suivie **dans sa totalité**.
- > En cas de **mauvais comportement ou non-respect des règles**, le participant peut être renvoyé à la maison.
- > Des **photos ou films** peuvent être enregistrés lors de la formation 1418coach. Le Service du sport, ses partenaires ou les médias peuvent les employer pour des publications en lien avec la formation. Les participants qui ne sont pas d'accord doivent en informer l'organisateur par écrit au plus tard 14 jours avant le début du cours.
- > En 2027, les jeunes **nés entre 2009 et 2013** pourront participer à la formation 1418coach.

**1418
coach**